



*Comité de vigilance du lieu
d'enfouissement technique
de
Saint-Étienne-des-Grès*

PROCÈS-VERBAL

Rencontre du 9 mai 2017 à 19h

Tenue au 1230, rue Principale

Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0

Étaient présents :

Marc Bastien
Lauréanne Daneau
Véronique Dugré
Jean-Yves Guimond
Claude Mc Mannus
Réal Pellerin
Daniel Pépin

Ressource externe : Danielle Larose, secrétaire et modératrice du comité de vigilance.

Invité : Stéphane Comtois

1. Mot de bienvenue

Ouverture de la réunion à 19 h 00 par le président.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Suite à la lecture de l'ordre du jour par le président, il est proposé par Réal Pellerin et appuyé par Lauréanne Daneau d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout de deux points à varia.

Adopté par les membres

3. Adoption du procès-verbal du 28 février 2017

Le président fait la lecture du PV . Il est proposé par Marc Bastien, secondé par Claude Mc Mannus d'adopter le procès-verbal avec la modification suivante :

a) corriger le titre de madame Dugré.

Adopté par les membres

3.1 suivi du P.V. du 28 février 2017 (Cf Tableau en annexe)

4. Correspondance

a) une demande a été transmise pour faire une visite du site.

b) avis que l'un des membres connaît de la difficulté à ouvrir certains documents déposés. Des alertes de virus sont liées à ces documents avec Explorer 10.

5. Dossier des détecteurs de radioactivité

a) La version papier de la procédure de détection de la radioactivité est mise en circulation au cours de la réunion afin que chacun en prenne connaissance. Daniel Pépin s'assurera que le document sera mis sur le site web.

b) La procédure, modifiée en 2016, est connue du personnel

c) Daniel Pépin fait circuler la vidéo de la détection de radioactivité qui illustre le seuil sécuritaire. Sur la vidéo on constate que le détecteur se déclenche à bonne distance avant le portail.

6. Dépôt du registre des plaintes d'odeurs

Aucune plainte n'a été enregistrée.

7. Dépôt du registre des matières reçues

a) On fait remarquer que le rapport de janvier a été déposé sur le site web, mais pas les mois précédents. Puisque ces rapports sont mensuels, on devrait déposer les rapports chaque mois. On porte également à l'attention qu'en 2016 seuls les rapports de janvier à août sont accessibles sur le site web. Il manque donc les rapports de septembre à décembre 2016. On demande de remédier à la situation.

b) Daniel Pépin fait un rapport. Il informe qu'il y a peu d'écart entre les prévisions et les matières reçues. Il y a une diminution d'année en année. On prévoit qu'en 2019 l'implantation des bacs de matières organiques influencera à la baisse les matières. Par ailleurs, des ententes avec les régions de Thedford Mines et L'Islet sont en négociation. Si elles ne sont pas reconduites, la diminution sera plus importante. Le site de Champlain ne compensera pas. La tendance est donc à la baisse constante.. Les revenus seront moins élevés.

c) Tout porte à croire qu'il y a de la matière qui sort de la région. Il y a déjà eu une "police verte" qui faisait une surveillance avec succès. Les membres de la Régie ont décidé d'abolir ce service. On mentionne qu'un projet semblable existe dans d'autres régions avec succès. Il y a des brigades vertes qui voient même l'évaluer le triage du recyclage. Le CRE examine la pertinence de développer ce type de projet en Mauricie.

d) Le PGMR aura un volet de sensibilisation au recyclage et à revoir les pratiques. La population sera informée par différents moyens de communication. On propose de faire une porte ouverte les normes ne sont pas nécessairement d'une région à l'autre. On fait remarquer qu'en Mauricie il y a du potentiel pour le recyclage du verre.

8. Dépôt des avis de non-conformités

En mars il y a eu un avis sur la problématique des odeurs. L'odeur a été détectée et corrigée.

9. Suivi environnemental (état des travaux réalisés depuis la rencontre du 28 février)

Stéphane Comtois se joint à la réunion et fait rapport.

Il informe de la préparation des travaux dans la zone 1.

9.1. Système de captage des lixiviats

La Régie est actuellement en processus d'achat conformément aux règles du Ministère des Affaires municipales et occupation du territoire (MAMOT). L'investissement est préventif, car actuellement le site respecte les normes. L'échéancier proposé par les ingénieurs est la réalisation des travaux à l'été 2018.

9.2. Recouvrement final pour les cell. 4 et 1

Le recouvrement de la cellule 4 est terminé. La zone de protection est la zone tampon de la cellule 1 est complété.

9.3. Captage des biogaz

a) Monsieur Comtois informe le comité que 50% des biogaz sont valorisés en combustible et 50% sont utilisés par les serres Savoura. Le contrat de Savoura est actuellement en renégociation avec possibilité d'augmentation de l'utilisation.

b) Un contrat sur la dispersion et la qualité de l'air est en cours. L'utilisation des boues des fosses septiques est limitée. Un suivi entre le MAPAQ et le ministère de l'Environnement pour l'usage agricole est en cours.

9.4. Niveau de concentration de méthane

Les travaux ne sont pas commencés

10. Varia

10.1 Un problème de virus informatique est soulevé.

10.2 La révision des règles de régie interne s'avère pertinente suite à l'entente conclue en janvier 2016. Le comité mandate messieurs Guimond, Pépin et Pellerin ainsi que mesdames Daneau et Larose à réviser les règlements de régie interne et de faire une proposition à la réunion de septembre

12. Période de questions

Aucun commentaire

13. Prochaine rencontre et Levée de la rencontre

La prochaine rencontre sera le 12 septembre à 19 h. Monsieur Bastien réservera la salle.

Le Président lève l'assemblée vers 20 H



Danielle Larose, secrétaire

ANNEXE : TABLEAU DES SUIVIS DE LA RÉUNION DU 28 FÉVRIER 2017 (3.1 suivi du P.V)

Extraits du procès-verbal	Notes et commentaires
5. Dossier des détecteurs de radioactivité	
Le protocole sera déposé.	À venir
Madame Daneau vérifiera auprès de la ville de La Tuque s'il y a un contrôle au départ du site.	La réponse est oui
8. Dépôt des avis de non-conformités	
Les membres demandent de recevoir un avis courriel lorsque des avis sont déposés sur le site web.	28 février : matières reçues; 22 mars: relevés et échantillonnages, odeurs 30 mars: un info travaux ; 18 avril : Avis MDDELCC, un info travaux
9.4. Niveau de concentration de méthane	
Le rapport est ou sera sur le site web.	Réalisé
10.2 Inspection des odeurs	
On donnera l'information sur la localisation des 20 points de captation des échantillons	Monsieur Comtois donnera l'information séance tenante
10.3 Réunion publique	
Modifier les règles de régie interne afin que toutes les réunions soient publiques	En discussion
Faire la vérification légale avant l'adoption de la modification des règles de régie interne du comité	Conversation téléphonique avec me Lemire de la Régie et examen de l'avis juridique de me Bouchard. Examen de la loi et de la transaction homologuée. Examen de la composition des comités dans les autres régions. Conversation téléphonique avec monsieur Binette.
11. Prochaine rencontre	
Jean-Yves Guimond verra à ce que le local soit disponible et accessible.	Réalisé